



Probleme avec mon ancienne mutuelle

Par **bob45**, le **10/04/2009** à **02:41**

Bonjour,voici mon souci depuis 2001 a 2006 j ai souscrit a une mutuelle.en 2004 j ai eu des frais de soins qui n ont pas ètait rembourser par ma mutuelle au près de l hopital.(je ne sais pas pourquoi...),
aujourd'hui je recois des courrier d huissier me demandant de payer 385 euros qui devait a la basse etre pris en charge a 100% par ma mutuelle.j ai pris contacte avec cette mutuelle,il mon rèpondu qu' il ne peuvent pas remonter 2 en arriere car c'est la LOI!!!.
que doit-je faire ???? alors que pendant tout ces annèes j ai cotisè pour cette mutuelle quel sont mes recours pour se probleme dèlica.. merci d avance